Avis officiel des élections 2026

Union des opérateurs de machinerie lourde – Local 791

Candidatures sans opposition et assemblée d’élection du 24 novembre 2026

Le 2 novembre 2026

Chères consœurs, chers confrères,

À la suite de la clôture de la période de mise en candidature, le 25 octobre 2026, six candidatures ont été reçues et déclarées admissibles après vérification des critères prévus aux statuts et règlements du Local 791.

Jesus Gabriel Morales Calderon a ensuite demandé par écrit le retrait de sa candidature à un poste de vice-président. Je prends acte de sa demande. Cinq candidatures demeurent donc pour les cinq postes à pourvoir, désormais sans opposition.

Candidatures sans opposition

Les personnes candidates aux postes du comité exécutif sont les suivantes :

Poste	Personne candidate
Président	Alain Rivet
Directeur général – secrétaire financier	Marc Leclerc
Secrétaire-archiviste	Marc Denis
Vice-présidents (deux postes)	Nicolas Côté et Jean-François Daudelin

Aucun scrutin ne sera nécessaire. Le vote prévu les 23 et 24 novembre 2026 n’aura donc pas lieu.

Assemblée d’élection du 24 novembre 2026

L’assemblée d’élection est maintenue le mardi 24 novembre 2026 à 19 h. Les membres sont invités à y participer. Les résultats y seront officialisés conformément aux statuts et règlements du Local 791.

L’article 10.2 des statuts et règlements adoptés le 27 janvier 2024 prévoit :

> *« Les membres admissibles devront faire parvenir leur candidature par écrit au Président d’élection trente (30) jours avant l’assemblée d’élection.*
>
> *Le membre qui sera le seul candidat à un poste à l’expiration de ce délai sera automatiquement élue à l’assemblée d’élection. »*

Je remercie les personnes candidates de leur engagement et les membres de leur participation à la vie syndicale du Local 791.

Solidairement,

Vincent Leclair
Président d’élection
Union des opérateurs de machinerie lourde – Local 791